



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E198972

VALABLE JUSQU'AU 10/12/2023

ÉDITÉ LE 05/04/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RENNES 00057 22 35

Siret : 905 166 310 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5001708 -1

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000007195022404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 000000719502404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : M A SOLUTION AGENCEMENT

10 BIS RUE DE LA RETARDAIS  
35000 RENNES

Téléphone : 02 23 42 17 73

Portable : 06 37 03 65 82

Fax :

Site Internet : [www.ma-solution-energieiteque.fr](http://www.ma-solution-energieiteque.fr)

E-mail : [msa@groupe-ma35.fr](mailto:msa@groupe-ma35.fr)

Responsabilité légale :

MAILLARD SEBASTIEN PRÉSIDENT / ANGER BORIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 11/12/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 23/03/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES  
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE  
167 RUE DE LORIENT  
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.